

**PAR COURRIEL ET
PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE**

Le 20 octobre 2020

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'Énergie
800, place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande du Distributeur relative aux mesures de soutien au
développement des serres
V/D : R-4127-2020
N/D : UPA-22

Chère consœur,

Vous trouverez ci-après les informations pertinentes relatives à la planification de l'audience quant à l'Union des producteurs agricoles (UPA):


- Nous n'entendons pas présenter de moyen préliminaire;
- Le temps requis pour l'adoption de notre preuve écrite et la présentation des points importants de la preuve sera de 40 minutes;
- La liste et la qualification des témoins appelés à présenter la preuve de l'UPA se détaillent comme suit :
 - a) David Tougas, économiste, B. Sc. (analyste interne);
 - b) Claude Laniel, économiste rural, (analyste externe);
 - c) Frédéric Jobin Lawler, producteur en serre;
- Le temps requis pour contre-interroger les témoins du Distributeur est de 15 minutes;
- L'UPA ne prévoit pas, à ce stade-ci, contre-interroger les témoins des autres intervenants mais souhaite se réserver le droit de le faire, si nécessaire, séance tenante;
- Le temps prévu pour notre argumentation est de 30 minutes.

Nous présumons que l'UPA présentera sa preuve dès lundi le 2 novembre vu l'horaire annoncé par la Régie. Il nous sera impossible de la présenter le 3 novembre compte tenu que M. Jobin Lawler n'est pas disponible à cette date. Nous préférons en aviser la Régie.

Les *curriculum vitae* des témoins seront déposés dans les prochains jours.

Espérant le tout conforme, recevez, chère consœur, nos meilleures salutations.

BHLF AVOCATS



Marie-Andrée Hotte, avocate

p.j.

c. c. Me Simon Turmel (Hydro-Québec)
Madame Isabelle Bouffard (UPA)
Monsieur David Tougas (UPA)